

Rouen, le jeudi 15 octobre 2026

| Routes |

Création d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD n°54 et RD n°54^E à Saint-Aubin-sur-Scie

Afin d'améliorer la sécurité routière et de fluidifier les échanges de circulation, le Département de la Seine-Maritime entreprend des travaux d'aménagement d'un giratoire à l'intersection des Routes Départementales (RD) n°54 et n°54^E, sur la commune de Saint-Aubin-sur-Scie (canton de Dieppe 1). Le chantier débutera le 19 octobre prochain pour une durée d'environ 2 mois. L'entreprise EUROVIA est en charge de réaliser les travaux.

Un aménagement destiné à renforcer la sécurité

Les RD n°54 et RD n°54^E constituent des axes structurants permettant d'accéder à Dieppe depuis le sud de l'agglomération et de desservir notamment la zone industrielle d'Offranville. L'intersection actuelle présente plusieurs facteurs de risques :

- des vitesses pratiquées régulièrement supérieures à la limitation de 80 km/h ;
- un trafic soutenu, avec de nombreux mouvements de traversée et de tourne-à-gauche ;
- plusieurs accidents corporels et matériels recensés ;
- une perception insuffisante du carrefour par les usagers.

Par ailleurs, les évolutions des flux de circulation consécutives à la mise en service, en 2022, du nouveau tracé de la RN 27 renforcent la nécessité d'adapter les infrastructures routières du secteur.

Un giratoire adapté à tous les usagers

L'aménagement retenu consiste en la création d'un giratoire à trois branches comprenant :

- une chaussée annulaire de 7 mètres de largeur ;
- un îlot central franchissable de 11 mètres ;
- des surlargeurs permettant le passage des poids lourds, convois exceptionnels et engins agricoles ;
- des dispositifs de balisage renforçant la visibilité nocturne ;
- des aménagements paysagers qui seront réalisés à l'issue des travaux.

Le Département assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de cette opération. **Le coût de l'aménagement est estimé à 700 000 € TTC, financés intégralement par le Département de la Seine-Maritime.**

Un projet au service du territoire

Soutenu par la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, ce nouvel aménagement contribuera à sécuriser les déplacements, améliorer les conditions d'insertion dans le trafic, réduire les vitesses d'approche et accompagner les évolutions de circulation observées sur le secteur depuis la mise en service du nouveau tracé de la Route Nationale (RN) 27. À terme, ce giratoire participera à une meilleure fluidité des déplacements et à un renforcement durable de la sécurité routière pour l'ensemble des usagers.

Circulation et déviations

Pendant toute la durée du chantier, les routes suivantes seront fermées 24h sur 24 à l'ensemble des véhicules :

- RD n°54, entre l'église de Saint-Aubin-sur-Scie et le giratoire du Val Gosset ;
- RD n°54^E, entre l'entrée d'agglomération de Saint-Aubin-sur-Scie et l'intersection RD 54 et RD 54^E.

Une déviation sera mise en place par le Département dans les deux sens de circulation pour les véhicules légers et les poids lourds :

RD n°54 → RD n°915 → giratoire du Val Gosset → RD n°915 → RN 2027 (giratoire des Vertus) → centre-bourg de Saint-Aubin-sur-Scie

Cet itinéraire permettra de maintenir les échanges entre le secteur d'Offranville, Saint-Aubin-sur-Scie et Dieppe pendant toute la durée des travaux.

Les accès seront maintenus :

- à la mairie de Saint-Aubin-sur-Scie ;
- au cimetière ;
- les accès riverains seront maintenus depuis le centre bourg de Saint-Aubin-sur-Scie.

Plan de déviation

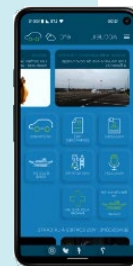


**Le réseau routier
du Département de la Seine-Maritime**



Le réseau routier départemental est de 5800 km en Seine-Maritime et compte 900 ouvrages d'art. En 2026, un fort niveau d'investissement sur le réseau routier départemental a été maintenu pour un montant de 49 millions d'euros.

Le Département de la Seine-Maritime met à disposition des usagers l'application **76 Pocket** qui offre la possibilité de signaler toute situation dangereuse sur la route via l'onglet « Ma Route 76 ». Ce formulaire dédié permet de spécifier le type d'incident, sa localisation, et même d'ajouter une photo, pour une intervention rapide des équipes d'entretien routier. Les utilisateurs sont informés de l'avancement de leur demande grâce à des notifications par mail. Les événements pris en charge par « Ma Route 76 » incluent la présence d'animaux errants, les accidents, les routes impraticables à la suite d'inondations, les surfaces glissantes ou les arbres tombés sur les plateformes Android et iOS. En plus de signaler les incidents routiers, l'application offre également des informations sur l'actualité du Département, les sorties culturelles et événements locaux, l'état de circulation des bacs et des ponts, ainsi que des itinéraires pour les cyclistes et les randonneurs.



CONTACT PRESSE

Aurore PACAUD • Chargée de relations presse • 02 35 03 57 39 • aurore.pacaud@seinemaritime.fr
Sylvie SUZANON • Chargée de relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr
Aurélia JUBLIN-CHARTIER • Conseillère presse du Président • 06 61 33 07 26 • aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr